

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Date de convocation** 06/09/2024  
**Date d'affichage** 06/09/2024  
**Nbre de membres en exercice:** 8  
**Présents :** 6  
**Votants :** 7

L'an deux mille vingt-quatre, le dix septembre, à dix heure,  
la Commission Administrative s'est réunie à la Mairie sous la  
Présidence de Monsieur André PHILIPOT, maire et ordonnateur,  
après avoir été légalement convoqué  
Mme BARBELETTE, Mr DEMARQUET, Mr LEPELTIER  
Mme TROPÉE et Mme VANNIER.  
formant la majorité des membres en exercice.

Excusé : Monsieur Michel LEBouc

Absent : Monsieur Christian LAN

Mme Elisabeth TROPEE est nommée secrétaire de séance.

**N°2024/18 Impayés concernant Monsieur MAUDHUI**

Monsieur le Président du CCAS informe les membres du CCAS que suite à la dernière commission, nous avons adressé à Monsieur MAUDHUI un courrier et un échéancier concernant la situation de celui-ci.

A ce jour, aucun versement n'a été effectué concernant cette situation.

Monsieur Le Président du CCAS demande aux membres du CCAS de faire appel à un huissier si les règlements ne sont pas effectués comme prévu dans l'échéancier.

Après en avoir délibéré, le Commission Administrative décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** la proposition de faire appel à un huissier en cas de non paiement.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Président du C.C.A.S

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

